

d'autres qui se sont bien gardés de comparaître et de parler. Les tapis du sultan Sélim et ceux de M. Chopov, achetés en bonne et due forme, sont intacts. Mais on a raconté à un membre de la Commission que, pendant un certain temps, le prix des tapis a singulièrement baissé et qu'on a pu profiter, à Sofia, de fort jolies « occasions ».

On a parlé encore de sommes d'argent qui auraient été extorquées pour mettre en liberté des personnes arrêtées. On a mentionné en particulier, après M. Chopov qui en parle, le cas du vali Halil, dont la libération aurait été obtenue par ce moyen. On affirme, dans les milieux grecs d'Andrinople, qu'il aurait versé pour son élargissement la grosse somme de 40.000 livres turques. Mais si le fait avait eu lieu véritablement, le scandale serait par trop manifeste pour ne pas être établi, et on peut le mettre au compte des inventions et des fables colportées par les Grecs. Pourtant, la Commission n'oserait pas affirmer qu'il n'y a pas eu, dans des proportions plus modestes, des abus de ce genre. Elle a entendu parler à Andrinople d'un certain Hadji-Sélim, négociant en tabacs et organisateur d'une bande, qui fut finalement exécuté, mais à qui on avait voulu faire signer, avant l'exécution, un chèque de la valeur des 1.000 livres qu'il possédait en dépôt, à la Banque Nationale de Bulgarie. Hadji-Sélim aurait signé, mais aurait renié sa signature dans la prison même, la veille de l'exécution, en présence du procureur, du directeur de la Banque Ottomane, que l'on avait sollicité d'encaisser le chèque, de son adjoint et de quelques officiers.

Au lecteur lui-même nous laissons le soin de porter un jugement sur tous ces actes où se mêlent, dans un enchevêtrement intéressant pour le moraliste, les efforts honnêtes et les faiblesses humaines, les devoirs remplis avec conscience et les crimes que la conquête entraîne avec elle. Mais, quel qu'il soit, ce jugement doit tenir compte des circonstances et faire la part du régime exceptionnel qui s'impose dans une grande ville en état de siège. En effet, à l'époque dont il s'agit, il ne pouvait encore être question d'une administration fonctionnant normalement, telle que celle qui s'est établie plus tard lorsque le Turc est revenu, à titre de *tertius gaudens*, après la brouille des alliés, la violation des premières conventions et la reprise de la guerre. Il ne nous reste plus maintenant qu'à consigner ici les événements qui ont marqué la fin de l'occupation bulgare.

#### LES DERNIERS JOURS DE L'OCCUPATION

Le 6/19 juillet, les fonctionnaires administratifs d'Andrinople reçurent l'autorisation de rejoindre la Bulgarie. Le télégramme leur parvint à 11 h. 1/2 du soir, et le grand public n'en sut rien. A minuit, le public remplis-